



Thomas Lacharme

Samuel Colin

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP LBPAM ALPHA ALLOCATION est de constituer, sur la durée de placement recommandée, qui est au minimum de 4 ans, un portefeuille diversifié au travers d'une allocation flexible entre les différentes classes d'actifs et zones géographiques avec une volatilité maximale sur 4 ans glissants de 10% (hors conditions exceptionnelles de marché) et de mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable. Nous rappelons aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance et de volatilité est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

Actif net global 41,88 M€
VL part GP 108,68 €

Caractéristiques du FCP

Caractéristiques

| | |
|---|-------------|
| Date de création de l'OPC | 07/03/2008 |
| Date de 1ère VL de la Part | 30/08/2017 |
| Durée minimale de placement recommandée | 4 ans |
| Classification SFDR | Article 8 |
| Société de gestion | LBP AM |
| Dépositaire | CACEIS BANK |
| Eligible au PEA | Non |

Valorisation

| | |
|------------------------------|--|
| Fréquence de valorisation | Quotidienne |
| Nature de la valorisation | Cours de clôture |
| Code ISIN part GP | FR0013245388 |
| Ticker Bloomberg part GP | TOCOLPS FP |
| Lieu de publication de la VL | www.lbpam.com |
| Valorisateur | CACEIS Fund Administration SA |

Souscriptions-rachats

| | |
|---|----------------------|
| Heure limite de centralisation auprès du dépositaire | 14h00 |
| Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale | Néant |
| Ordre effectué à | Cours Inconnu |
| Souscription initiale minimum | 1 part |
| Décimalisation | 1/10 000 ème de part |

Frais

| | |
|---|--|
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,86% TTC de l'actif net |
| Commissions liées aux résultats | Néant |
| Commission de souscription | 2,0% maximum (dont part acquise : Néant) |
| Commission de rachat | 1,0% |

NOTATION MORNINGSTAR™
 EUR Cautious Allocation

NOTATION MORNINGSTAR™
 SUSTAINABILITY™

NOTATION QUANTALYS™
 Allocation Flexible Prudent Europe

★★★
 Au 28-02-2026

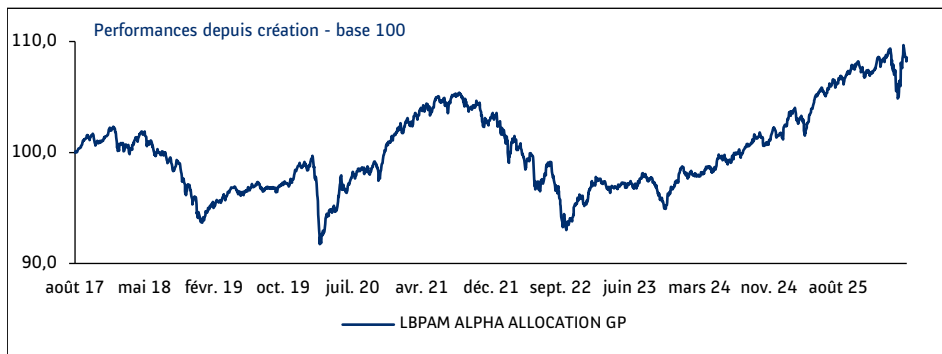
★★★★★
 Au 31-08-2025

★★★★★
 Au 31-12-2025

PROFIL DE RISQUE



Performances arrêtées au 30 avril 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

| PERFORMANCES CUMULÉES | Début d'année | 1 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | Depuis création |
|--------------------------|---------------|--------|-------|--------|-----------------|-----------------|
| OPC | 0,95% | 2,91% | 4,76% | 11,79% | 4,12% | 8,55% |
| PERFORMANCES ANNUELLES | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | |
| OPC | 5,86% | 2,91% | 3,39% | -7,46% | 1,56% | |
| PERFORMANCES ANNUALISÉES | | | 3 ans | 5 ans | Depuis création | |
| OPC | | | 3,77% | 0,81% | 0,95% | |

Principaux indicateurs de risque

| INDICATEURS DE RISQUE | sur 6 mois | sur 1 an | sur 3 ans | sur 5 ans | Depuis création |
|-----------------------|------------|----------|-----------|-----------|-----------------|
| Volatilité de l'OPC | 5,17% | 3,96% | 3,05% | 3,41% | 3,28% |
| Ratio de Sharpe | -0,13 | 0,70 | 0,24 | -0,32 | 0,01 |

Données calculées sur le pas de valorisation.

| | Plus forte perte historique | Début de la plus forte perte | Fin de la plus forte perte | Délai de recouvrement |
|--------------------------------|-----------------------------|------------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Perte maximale depuis création | -11,73% | 30/08/2021 | 12/10/2022 | 961 jours |

Volatilité Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).

Ratio de Sharpe Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Les marchés sont restés très volatils en avril, au gré des développements géopolitiques au Moyen-Orient et de leurs répercussions sur les marchés de l'énergie ; mais ils ont évolué fortement à la hausse, à l'inverse du mois précédent, grâce à la mise en place d'un cessez-le-feu début avril. Les cours du pétrole ont évolué entre 90 et 120 USD le baril. La rotation sectorielle entre valeurs cycliques et défensives est restée forte. Les banques centrales ont maintenu une attitude prudente, la Réserve fédérale et la Banque Centrale Européenne optant pour un statu quo face à des craintes de stagflation. C'est le début de la saison des publications trimestrielles qui a démontré une résilience globalement très satisfaisante des entreprises et accentué l'appétit pour le risque.

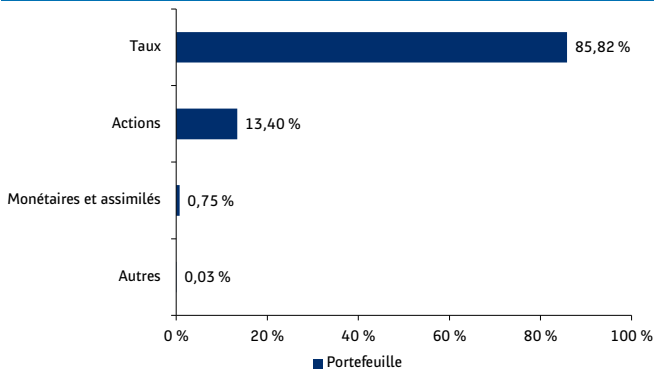
Dans cet environnement, les marchés actions ont enregistré des progressions de +6,3% en zone Euro, +10,5% aux États-Unis et +7,5% au Japon. Les marchés émergents se sont particulièrement distingués avec une hausse de 14,7%.

Alors que notre exposition aux actions avait fortement baissé en mars, elle a évolué à un niveau plus élevé en moyenne en avril, entre 78% et 86% en milieu de mois. La mise en place d'une couverture tactique et la baisse des marchés ont entraîné l'exposition à la baisse en fin de mois. L'environnement est resté particulièrement complexe en avril, entre un scénario central favorable de sortie de crise et un niveau de risque très élevé lié au choc pétrolier. Dans ce cadre, l'exposition action a évolué à un niveau proche de l'algorithme dans un premier temps, puis légèrement réduit en fin de mois.

Nous avons pris progressivement nos profits sur la stratégie tactique de volatilité sur le Stoxx 600 qui avait été déployée fin février et renforcée en mars. Nous avons également tactiquement tiré parti de la cherté de volatilité implicite sur le secteur pétrolier, pour financer des options sur l'Eurostoxx 50 destinées à renforcer la convexité du fonds. Enfin, nous avons mis en place des stratégies d'options de vente (puts ratios puis des puts spreads court terme) permettant de bénéficier du fort renchérissement des volatilités implicites.

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ACTIF EN % DE L'ACTIF NET



Hors bilan : 24,24% Futures, 7,65% Options

5 PRINCIPALES OBLIGATIONS EN PORTEFEUILLE

| Libellé | Nature de titre | % de l'actif net |
|----------------------------------|-----------------|------------------|
| FRANCE O.A.T. 2.700% 25-02-31 | Obligations | 3,54% |
| BTPS 3.150% 15-11-31 | Obligations | 3,37% |
| UK TSY GILT 4.000% 22-10-31 | Obligations | 2,15% |
| ROMANIA 5.375% 07-06-33 | Obligations | 1,94% |
| JAPAN GOVT 20-YR 2.500% 20-06-45 | Obligations | 1,50% |

INDICATEURS CLÉS

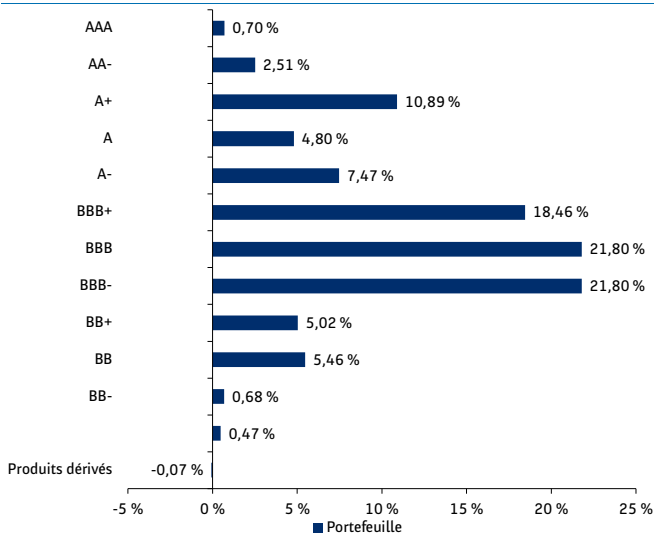
| | |
|--|----------|
| Exposition globale actions | 23,72% |
| Nombre de titres en direct en portefeuille | 164 |
| Sensibilité du portefeuille * | 3,36 |
| Duration du portefeuille * | 3,61 |
| Maturité moyenne du portefeuille * | 4,39 ans |
| Rating moyen du portefeuille * | BBB+ |

5 PRINCIPALES ACTIONS EN PORTEFEUILLE

| Libellé | Nature de titre | % de l'actif net |
|---------------------------------|-----------------|------------------|
| SCHNEIDER ELECTRIC SE FP EUR | Actions | 0,65% |
| CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG SE | Actions | 0,52% |
| AXA SA FP EUR | Actions | 0,49% |
| NEXTERA ENERGY INC UN USD | Actions | 0,48% |
| CELLNEX TELECOM SA SQ EUR | Actions | 0,47% |

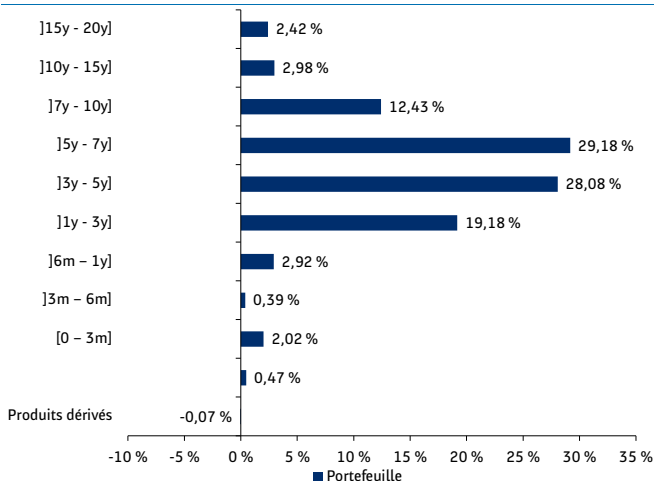
ANALYSE DE LA POCHES OBLIGATAIRE

RÉPARTITION PAR NOTATION LT EN % DE LA POCHES OBLIGATAIRE *



Algorithme de Bâle, en % de la poche obligations et OPC obligataires.

RÉPARTITION PAR MATURITÉ EN % DE LA POCHES OBLIGATAIRE *



En % de la poche obligations et OPC obligataires.

* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence.

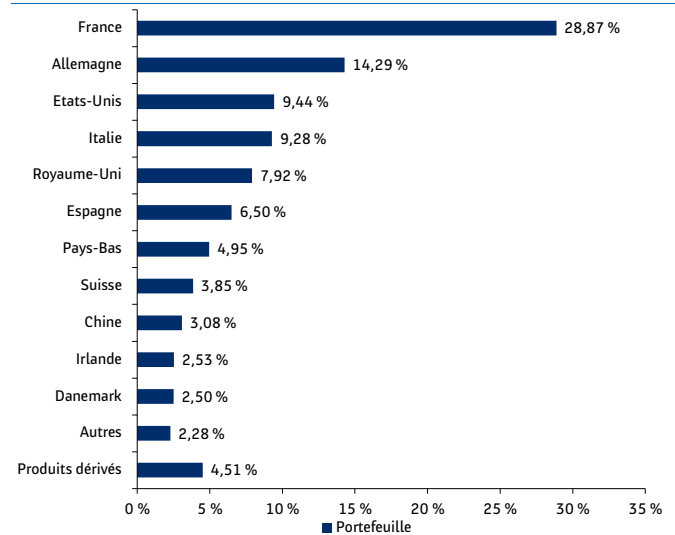
Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBP AM

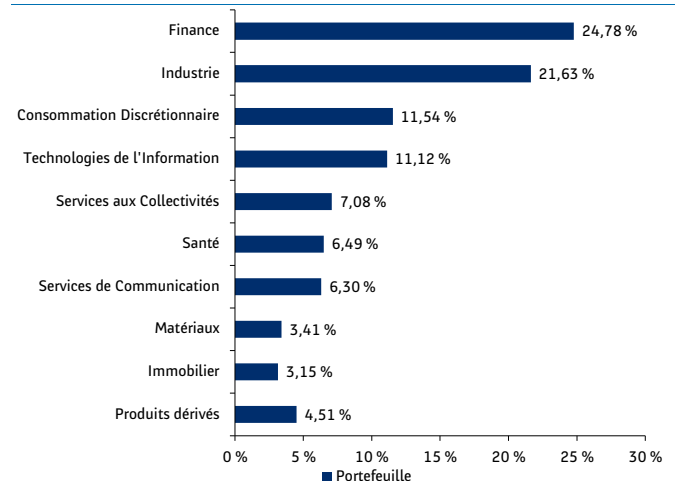
36, Quai Henri IV - 75004 Paris

ANALYSE DE LA POCHES ACTION

RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE LA POCHES ACTIONS *



RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE LA POCHES ACTIONS *



PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

| | |
|---|-----------------------------------|
| Approche ESG | Amélioration de note ¹ |
| Taux de retraitement de l'univers de comparaison | 20% |
| Score GREaT moyen pondéré du portefeuille | 7,06 |
| Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ² | 6,56 |

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernement d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines et naturelles : respect des droits fondamentaux au travail, politiques et pratiques RH, protection de l'environnement et limitation des impacts négatifs sur la nature tout au long de la chaîne de valeur.

Transition Énergétique

Contribuer à la transition énergétique pour de nouveaux modes de consommation et de production plus durables, et accompagner le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles vers un modèle sobre, résilient et décarboné.

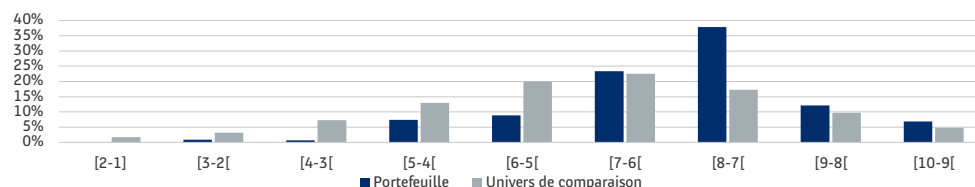
Développement des Territoires

Assurer le respect des droits humains dans l'ensemble de la chaîne de valeurs des entreprises (communautés, clients, chaînes d'approvisionnement...) et impact sociétal des entreprises.

| | Portefeuille | Couverture du portefeuille | Comparable | Couverture du comparable | Type de comparable |
|---|--------------|----------------------------|-------------|--------------------------|------------------------|
| G - Gouvernance Responsable | 6,67 | 97,1% | 5,88 | 99,5% | Univers de comparaison |
| R - Gestion Durable des Ressources | 6,92 | 97,1% | 5,98 | 99,5% | |
| E - Transition Énergétique | 6,68 | 97,1% | 6,10 | 99,5% | |
| T - Développement des Territoires | 6,41 | 96,8% | 5,90 | 98,1% | |

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

| Nom de l'émetteur | Poids dans le portefeuille | Score GREaT | G | R | E | T |
|-------------------------------------|----------------------------|-------------|-------|-------|-------|-------|
| ALPHA BANK SA | 1,5% | 10,00 | 36,9% | 35,5% | 6,1% | 21,5% |
| MERCIALYS SA | 0,5% | 9,94 | 25,6% | 34,3% | 29,6% | 10,5% |
| EDP SA | 1,0% | 9,84 | 13,5% | 36,5% | 26,1% | 23,9% |
| EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA SA | 0,5% | 9,84 | 13,5% | 36,5% | 26,1% | 23,9% |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | 1,4% | 9,64 | 16,9% | 33,8% | 33,2% | 16,1% |

LBPAM ALPHA ALLOCATION GP

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 AVRIL 2026

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

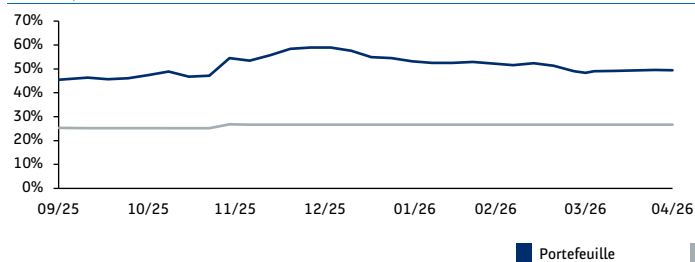
| | Portefeuille | Engagement Minimum |
|--------------------------------------|--------------|--------------------|
| Pourcentage d'Investissement Durable | 43,2% | 10,0% |

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

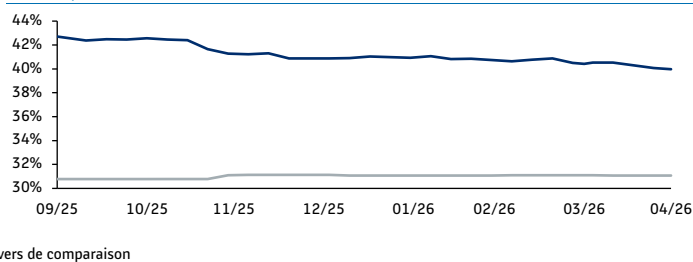
| Indicateur 1 - Environnement | Portefeuille | Comparable |
|------------------------------|--------------|------------|
| Alignement net zéro | 49,4% | 26,7% |
| Taux de Couverture | 100,0% | 100,0% |

| Indicateur 2 - Gouvernance | Portefeuille | Comparable |
|---|--------------|------------|
| Mixité au sein des organes de gouvernance | 40,0% | 31,1% |
| Taux de Couverture | 95,1% | 82,9% |

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



Méthodologie de l'indicateur 1 :

| Nom de l'indicateur et Source | Définition | Unité de mesure |
|--|---|-----------------|
| Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP | Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi. | % |

Méthodologie de l'indicateur 2 :

| Nom de l'indicateur et Source | Définition | Unité de mesure |
|--|---|---|
| Mixité au sein des organes de gouvernance Source(s) : MSCI, CLARITY, GAIARATING | Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. | % moyen de femmes au sein du conseil d'administration |

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
 - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
 - La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
 - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 - 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.